

Vous allez avoir une **Cytoponction Thyroïdienne**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

Votre médecin vous a demandé de faire réaliser une **cytoponction thyroïdienne sous échographie**.

La cytoponction thyroïdienne permet une analyse des cellules qui composent le ou les nodules dont vous êtes porteur afin de décider du traitement le plus adapté à votre cas.

Bien que cet examen soit anodin, la loi oblige désormais tout médecin à fournir la preuve qu'il a bien informé son patient de tous les risques, **même exceptionnels**, que peuvent faire courir les examens ou traitements proposés. C'est pourquoi nous vous demandons de lire ce document d'information en gardant bien à l'esprit qu'il s'agit d'une information très complète, mentionnant la possibilité d'accidents exceptionnels. Vous pourrez ensuite poser toute question que vous souhaitez. Nous vous demanderons de signer un consentement écrit avant le début de l'examen.



Le déroulement de l'examen

L'examen se fait en position allongée.

La peau est d'abord désinfectée. La piqûre est un moment un peu désagréable de l'examen.

Après avoir retiré l'aiguille, les éléments recueillis sont étalés sur une lame et envoyés au laboratoire d'anatomopathologie.

Quelles complications pourraient survenir pendant l'examen ?

La cytoponction thyroïdienne, comme toute ponction, expose théoriquement à deux sortes de complication :

HEMATOMES :

Les hématomes sous-cutanés au point de ponction sont anodins.

Les hématomes en profondeur, au contact de la thyroïde sont très rares si l'on applique un pansement compressif au décours de l'examen et qu'on le conserve pendant quelques heures. S'il survenait, un tel hématome pourrait exceptionnellement nécessiter une évacuation chirurgicale.

C'est pour éviter ce type de complication qu'on évite autant que possible de ponctionner les patients sous traitement anti-coagulant.

INFECTION :

Toutes les précautions d'asepsie employées lors de la réalisation de l'examen rendent ce risque exceptionnel. Le matériel est à usage unique. La sonde d'échographie est désinfectée entre chaque patient et protégée par une protection stérile à usage unique.

Quelles complications pourraient survenir après l'examen ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter. Des douleurs, un gonflement, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors nous appeler sans délai, car il peut être urgent de vous donner un traitement.

Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les prélèvements doivent être ensuite analysés par l'anatomo-pathologiste.

Les résultats seront envoyés uniquement au médecin prescripteur de l'examen dans un délai de 7-8 jours.

Prenez rendez vous avec votre médecin pour qu'il vous communique les résultats.

Ce que vous devez faire

Avant l'examen répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

- Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple ?) oui non
- Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? oui non



Etes-vous allergique ?

- à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? oui non
- avez-vous mal toléré un examen radiologique ? oui non

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ?

- oui non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

.....

Apportez le jour de l'examen :

1. la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
2. tous vos résultats d'analyses de sang,
3. le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
4. la liste écrite des médicaments que vous prenez.
5. Les médicaments, produits et matériels prescrits lors de la prise de rendez-vous.

Avant de vous rendre à l'examen :

Il est recommandé de bien se laver la peau, avec un savon liquide désinfectant par exemple. Mais surtout il ne faut pas raser la peau.

Pour l'examen :

Le jour de l'examen, vous pouvez manger normalement.
Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

Après l'examen :

Interrompez le sport et la kinésithérapie pendant 48 heures.
Si besoin, reprenez contact avec votre radiologue.

Madame, Mademoiselle, Monsieur
a personnellement rempli cette fiche le
et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature

